

Les chiens de catégorie 1 et 2 dits « chiens dangereux »

Tableau récapitulatif des obligations et restrictions

Obligations	Chiens de catégorie 1	Chiens de catégorie 2
Identification	Obligatoire	Obligatoire
Vaccination contre la rage	Obligatoire	Obligatoire
Stérilisation	Obligatoire	Non Obligatoire
Assurance responsabilité civile	Obligatoire	Obligatoire
Possession d'un permis de détention	Obligatoire	Obligatoire
Possession d'une attestation d'aptitude	Obligatoire	Obligatoire
Evaluation comportementale du chien	Obligatoire	Obligatoire
Restrictions	Chiens de catégorie 1	Chiens de catégorie 2
Acquisition	Interdit	Autorisé
Cession à titre onéreux ou gratuit	Interdit	Autorisé à condition que le chien soit cédé avec un certificat vétérinaire mentionnant la catégorie du chien
Importation ou introduction sur le territoire français	Interdit	Autorisé
Accès aux lieux publics, transports en communs et locaux ouverts au public	Interdit	Autorisé à condition que le chien soit muselé et tenu en laisse par une personne majeure
Accès à la voie publique et aux parties communes des immeubles collectifs	Autorisé à condition que le chien soit muselé et tenu en laisse par une personne majeure	Autorisé à condition que le chien soit muselé et tenu en laisse par une personne majeure
Voyage en avion	Interdit	Autorisé (uniquement sur les vols Air France et les vols de fret)

Chiens de plus de 8 mois

Dossier de demande de délivrance d'un permis de détention d'un chien catégorisé :

https://www.formulaires.service-public.fr/qf/cerfa_13996.do

Chiens de moins de 8 mois

Dossier de demande de délivrance d'un permis provisoire d'un chien catégorisé :

https://www.formulaires.service-public.fr/qf/cerfa_13997.do

Liste des vétérinaires agréées préfecture du Gard :

https://www.gard.gouv.fr/contenu/telechargement/22383/163422/file/ART_20160921_vetos1_evaluation_comport.pdf